



## AUDIT TECHNIQUE DE L'INFRASTRUCTURE, DES PERFORMANCES ET DE LA SECURITE DE L'INSTANCE DHIS2

### TERMES DE REFERENCES (TDR)

#### I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale utilise la plateforme DHIS2 comme système national de collecte, de gestion, d'analyse et de diffusion des données sanitaires. Cette plateforme est déployée pour plusieurs programmes de santé, dont les programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et d'autres programmes de santé publique, et son utilisation continue de s'étendre.

Dans le cadre du renforcement du système national d'information sanitaire, une évaluation du profil de maturité de l'instance DHIS2 a été réalisée avec l'appui de HISP MENA. Cette évaluation a permis d'identifier plusieurs axes d'amélioration relatifs à l'infrastructure technique, aux performances de la plateforme, à la sécurité, à la disponibilité des services et à la capacité du système à accompagner son évolution.

Afin d'assurer la fiabilité, la performance et la pérennité de l'instance DHIS2, le Ministère souhaite réaliser un audit technique approfondi couvrant l'ensemble de son environnement technique. Les résultats de cette mission permettront d'identifier les risques, de formuler des recommandations prioritaires et d'élaborer une feuille de route d'optimisation visant à renforcer la robustesse, la sécurité et la capacité d'évolution de la plateforme.

#### II. OBJECTIFS

##### 1. Objectif général

Réaliser un audit technique complet de l'environnement DHIS2 et proposer une feuille de route d'optimisation.

##### 2. Objectifs spécifiques

- Évaluer l'architecture technique ;
- Analyser les performances de DHIS2 et PostgreSQL ;
- Évaluer la scalabilité ;
- Analyser la sécurité et la disponibilité ;
- Proposer un plan d'amélioration.

### **III. PERIMETRE DE LA MISSION**

Le périmètre de la mission couvre l'ensemble de l'environnement technique de l'instance DHIS2, notamment l'infrastructure, l'application, la base de données PostgreSQL, les performances, la sécurité, la supervision et la disponibilité du système.

### **IV. RESULTATS ATTENDUS**

- Diagnostic technique ;
- Analyse de performance ;
- Recommandations priorisées ;
- Feuille de route.
- Transfert de compétences assuré au profit des équipes techniques du Ministère.

### **V. LIVRABLES**

1. Rapport de cadrage comprenant la méthodologie détaillée, le calendrier de la mission et les outils d'audit qui seront utilisés.
2. Rapport d'audit, comprenant notamment :
  - Le diagnostic de l'architecture technique ;
  - Les résultats des analyses de performance (DHIS2, PostgreSQL, infrastructure) ;
  - L'évaluation de la sécurité, de la disponibilité et de la continuité des services ;
  - Les vulnérabilités identifiées et leur niveau de criticité ;
  - Des recommandations priorisées à court, moyen et long terme.
3. Rapport final, intégrant les observations du Ministère, la feuille de route d'amélioration, les priorités de mise en œuvre ainsi qu'un plan d'action indicatif.
4. Atelier de restitution et de transfert de compétences, comprenant la présentation des résultats de l'audit, des recommandations et des bonnes pratiques pour la mise en œuvre de la feuille de route.

### **VI. PROFIL RECHERCHE**

- Expérience confirmée sur la plateforme DHIS2 ;
- Expertise en administration de bases de données PostgreSQL ;
- Compétences en sécurité des systèmes et en infrastructure informatique.

### **VII. METHODE D'EVALUATION**

<b>Critère</b>	<b>Pondération</b>
Qualité de l'offre technique (expérience et méthodologie)	70 %
Offre financière	30 %

## **VIII. DUREE DE LA MISSION**

La mission se déroulera entre juillet et septembre 2026.

## **IX. ESTIMATION DU MAITRE D'OUVRAGE**

Le budget estimé pour cette consultation est de 170.000 MAD hors taxe.

## **X. MODE ET DATE DE PAIEMENT**

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention 2024-2026. Les modalités et calendrier de paiement seront définis dans le contrat.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-consultants étrangers et 30% pour les personnes physiques-consultants résidents au Maroc.
- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-consultants résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le consultant.

## **XI. PIÈCES À FOURNIR**

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 22 Juillet 2026 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : [programmesida@gmail.com](mailto:programmesida@gmail.com), [MMELLAL@sante.gov.ma](mailto:MMELLAL@sante.gov.ma) et [f.gomri@programmefondsmondial.ma](mailto:f.gomri@programmefondsmondial.ma), en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Audit technique de l'infrastructure, des performances et de la sécurité de l'instance DHIS2.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation ;
- Une Note méthodologique et présentation comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Les références des différents projets similaires déjà menés.
- La Proposition financière.